COMMUNE DE POTIGNY

Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 11 avril 2019

<u>Présents</u>: M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M^{me} Maunoury, M^{me} Bouteiller, M. Perrier, M^{me} Knedlik, M^{me} Kiszko, M. Gasnier, M. Bérel, M^{me} Prosper, M. Faucher, M. Marie. <u>Pouvoirs</u>: M^{me} Dunbar à M^{me} Prosper, M^{me} Besançon à M^{me} Maunoury, M^{me} Sohier à M. Gasnier.

- Vote des Compte de Gestion/Compte Administratif 2018 et du Budget Primitif 2019 pour le budget principal « Ville » :

	Fonctionnement	Investissement
CA 2018 (résultat dépenses/recettes €)	239 425,68	-68 913,80
BP 2019 (équilibre dépenses/recettes €)	4 871 622,00	3 875 884,00

- Attribution d'une subvention d'équilibre au CCAS, pour un montant de 44 200 €.
- Vote des taux des impôts locaux 2019, maintenus comme suit : Taxe d'Habitation (18,87 %), Taxe Foncière « bâti » (21,12 %), Taxe Foncière « non bâti » (64,89 %).
- Vote des subventions accordées aux associations, établissements scolaires et autres organismes pour l'exercice 2019. Montant total : 73 182 €.
- Décision d'amortir sur 5 ans la participation de la Commune versée à l'EPFN (6 250 €) dans le cadre de la minoration foncière relative à la réservation d'acquisition du terrain de l'ex-magasin SHOPI.
- Elargissement du champ d'application de l'Indemnité d'Administration et de Technicité à la filière technique des agents communaux.
- Harmonisation du prix de vente des caveaux disponibles au cimetière communal, quelle qu'en soit la tranche de réalisation : 1 place = 1 150 €, 2 places = 1 450 €, 3 places = 1 630 €, case-urne = 240 €.
- Dépôt d'un dossier éligible à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2020, concernant la deuxième tranche de travaux de reconstruction de l'école élémentaire (1 189 054 € HT).
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer le marché de travaux de reconstruction de l'école primaire, suite à son attribution par la Commission d'Appel d'Offres. Montant HT : 2 061 184,97 €.

Questions et informations diverses :

- avancement des dossiers relatifs au transfert de la caserne des sapeurs-pompiers et à la construction du pôle de santé (M. Gasnier) ;
- proposition de cours gratuits de remise à niveau en mathématiques, français et informatique via un bénévole de la médiathèque (M^{me} Maunoury) ;
- annulations successives de cours pour les élèves de l'Orchestre à l'Ecole (M. Faucher) ;
- discussion collective au sujet du projet de réalisation d'une stèle en hommage à la Première Division Blindée Polonaise.

Séance levée à 20h50.